

## **DISCOURS DU MAIRE - RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RAWDON**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En conformité avec l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de procéder au dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Rawdon.

### **Résultat du rapport financier 2015**

En date du 12 avril 2016, la firme de vérificateurs Martin, Boulard déposait les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Municipalité de Rawdon.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Municipalité de Rawdon se terminant le 31 décembre 2015 est de 1 021 887 \$. Cependant, puisque des sommes ont été affectées en cours d'année, l'excédent de fonctionnement non affecté total au 31 décembre est de 2 665 129 \$ par rapport à 2 538 772 \$ au 31 décembre 2014.

L'endettement total net à long terme de la Municipalité de Rawdon au 31 décembre 2015 était de 23 670 252 \$.

Le capital disponible du fonds de parcs et terrains de jeux était de 28 363 \$ et celui du fonds de roulement au 31 décembre 2015 était de 570 563 \$.

### **Programme triennal d'immobilisations**

Le dernier programme triennal d'immobilisations que la Municipalité de Rawdon a adopté pour 2016-2017-2018 se chiffrait à 12 710 069 \$ dont 8 097 069 \$ pour l'année 2016. Les projets d'infrastructures réalisés sont :

- Construction de la nouvelle usine d'eau potable St-Patrick
- Réaménagement du stationnement municipal à l'arrière de l'hôtel de ville
- Travaux de pavage sur diverses rues incluant le ch. Forest, la rue Vincent-Massey et un tronçon du ch. du Lac-Morgan totalisant plus de 1 600 000 \$
- Ajout de trottoirs sur la rue Queen
- Importants travaux d'aménagement sur le site de la plage municipale
- Étude préliminaire pour l'augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées
- Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales en eau potable (mise à jour du plan d'intervention)

En plus de ces projets d'infrastructures, nous pouvons citer les réalisations suivantes :

Plusieurs réalisations en matière d'environnement :

- Adoption d'une politique de l'arbre
- Distribution des trousseaux d'économie d'eau potable

- Participation au programme d'économie d'eau potable (PEEP)
- Élaboration et distribution d'un guide du TRI des matières résiduelles
- Suivi des vidanges des fosses septiques

Ainsi que :

- Adoption de la Politique de développement durable de la Municipalité de Rawdon (décembre 2016)
- Adoption de la politique familiale
- Parcs sans fumée
- Installation d'une nouvelle patinoire au Collège Champagneur
- Mise en service de 2 écrans numériques
- Ajout de modules de jeux et autres structures dans les parcs municipaux
- Location d'embarcations non motorisées à la plage municipale
- Partenariat avec l'organisme La tournée des Cantons de Rawdon pour le développement de sentiers multifonctionnels
- Géomatique (informatisation de données), lequel sera complété en 2017
- Adoption d'une réglementation relative aux usages conditionnels
- Mise à jour de la réglementation en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire
- Adoption et mise en application d'une politique en matière de gestion des contrats
- Refonte du site internet
- Diverses politiques en matière de santé et sécurité au travail (SST)
- Piano public
- Les midis sur la bonne note
- Amélioration des services offerts aux utilisateurs de la Bibliothèque Alice-Quintal, dont l'accès aux livres numériques
- Mise sur pied du programme croque-livres

#### **Indications préliminaires des résultats financiers 2016 pour la Municipalité de Rawdon**

Selon le rapport de la directrice du Service des finances, au 4 novembre 2016, ce conseil envisage un surplus d'opération de 600 246,00 \$ pour l'année en cours.

### **Orientations générales pour le prochain budget 2017**

La Municipalité entend poursuivre ses efforts pour réduire l'appropriation des surplus pour l'équilibre de son budget. Les éléments suivants seront pris en considération lors de la préparation du budget d'opération.

### **Orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019**

Toujours dans le respect de la capacité de payer, les principaux projets du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 sont :

- Adoption d'une réglementation pour la protection des arbres
- Dépôt du plan d'action intégré (PAI) – Planification stratégique de développement durable
- Début de la refonte des règlements municipaux en matière d'urbanisme (village et canton)
- Harmonisation de l'affichage municipal sur l'ensemble du territoire
- Carnet de santé des infrastructures routières
- Dépôt d'une demande d'aide financière pour des travaux de mise à niveau et de maintien d'actifs de l'usine d'épuration des eaux usées, des postes de pompage et de surverses
- Réhabilitation des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaires et installation d'un réseau d'égout pluvial sur les rues Church, Cedar et Lakeshore
- Modification de la station de réduction de pression Woodland en un poste de surpression afin d'alimenter les résidences sur le ch. du Lac-Morgan, entre la rue Woodland et le ch. Carroll et le secteur Austin, par le réseau d'aqueduc municipal (débranchement du lac Vail)
- Travaux de fondation de rues et de pavage du chemin Gratten (en attente de subvention)
- Travaux sur le barrage du lac Rawdon (à être réalisés avec le MTQ)
- Acquisition d'un immeuble pour l'implantation d'un bâtiment multifonctionnel à vocation communautaire/culturelle/loisirs
- Projet de partenariat avec la Chambre de commerce de Rawdon pour la revitalisation du Centre-ville

### **Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil**

La rémunération de base versée annuellement au maire est de 34 535.02 \$ et de 16 216 \$ à titre d'allocation de dépenses; celle des conseillers est de 7 808.41 \$ annuellement et de 3 904.20 \$ à titre d'allocation de dépenses. Le maire suppléant reçoit une rémunération de 842.89 \$ annuellement à laquelle s'ajoute une allocation de 421.44 \$. La MRC de la Matawinie verse au maire une rémunération mensuelle de base de 626,28 \$ et une somme additionnelle de 173,04 \$ par conseil des maires auquel il assiste. De plus, chaque participation à un des comités de la MRC est rémunérée à 362,58 \$. Aucune allocation de dépenses n'est versée au maire par la MRC.

### **Liste des dépenses de plus de 25 000 \$**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant



une dépense supérieure à 25 000 \$ et la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même co-contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 4 novembre 2016. Ces listes sont disponibles pour consultation.

En terminant, je tiens à préciser que nous visons un budget juste et équilibré où la capacité de payer sera respectée. Le conseil municipal vous invite donc à assister à une présentation du budget 2017 lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 13 décembre 2016 à 19 h 30 au Centre Metcalfe, et à son adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, le 20 décembre 2016 à 19 h au Centre Metcalfe.

Je vous remercie de votre attention.

Bruno Guilbault, Maire